

Article 1 : Participants

Les trackdays sont des journées de roulage sans chronométrage ni compétition entre pilotes, organisées par la SARL TrackAttack Motorsport et/ou Trackforce Racing SL, « l'organisateur » sur différents circuits. Ces journées sont ouvertes à toute personne possédant un permis B et ayant assisté au briefing préalable obligatoire (pilote et co-pilote). Le briefing peut être donné par vidéo.

Il faut être en bonne santé et n'avoir à sa connaissance aucune contre-indication médicale à la pratique du sport automobile, ne pas être sous l'effet d'alcool, de stupéfiants ou de traitement médicamenteux de nature à altérer ses facultés, avoir la pleine possession de ses facultés physiques et mentales, ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite sur circuit, avoir pleine et entière conscience des risques liés au pilotage sur circuit fermé. Les pilotes et co-pilotes s'engagent à respecter scrupuleusement les conseils de sécurité délivrés pendant le briefing et à porter à tout moment la ceinture ou le harnais de sécurité équipant le véhicule, ainsi que les équipements obligatoires. Les passagers à l'arrière du véhicule et les passagers de moins de 16 ans sont interdits. Les protections auditives sont obligatoires pour les enfants de moins de 16 ans.

Article 2 : Véhicules et équipements des pilotes / co-pilotes

Les véhicules à roues découvertes sont interdits sur tous nos trackdays sauf si session spécifique. À l'exception de ces véhicules, tous les autres types de véhicules en bon état de fonctionnement, aptes à la conduite sur piste et équipés d'un anneau de remorquage sont acceptés (aucun objet non attaché dans le véhicule). Les véhicules dont l'intégrité se trouve compromise seront exclus du circuit. D'une manière générale, nous nous réservons le droit de refuser l'inscription d'une voiture afin d'éviter les écarts de vitesse trop importants entre les véhicules, lorsque le roulage est organisé sans série (open pitlane). Dans ce cas, un report ou un remboursement de l'inscription sera proposé.

Liste des équipements obligatoires (vêtements ignifugés fortement recommandés - vêtements en matière synthétique à proscrire

- Véhicules de série : casque homologué au minimum à la norme CE (casque intégral avec visière ou hybride fortement conseillé), chaussures fermées, vêtements longs couvrant bras et jambes (pantalons pour les femmes).

- Véhicules GT / Racing :

o Casque homologué conformément aux prescriptions mentionnées dans le livret technique FIA (casque intégral avec visière ou hybride fortement conseillé pour les GT et obligatoire pour les Racing)

o Système RFT (système de type Hans ou hybride)

o Combinaison ignifugée homologuée conformément aux prescriptions mentionnées dans le livret technique FIA et gants ininflammables

o Extincteur présent dans le véhicule recommandé

Article 3 : Assurance

Le véhicule doit être assuré au minimum en responsabilité civile pour la conduite sur piste (responsabilité civile tous conducteurs s'il y a plusieurs pilotes). L'assurance individuelle accident est fortement recommandée pour couvrir vos propres dommages corporels en cas d'accident.

Article 4 : Normes de bruit

Certains circuits imposent une restriction sonore, il est prié de vérifier ces normes avant la journée de roulage. Il est de la responsabilité du pilote de s'assurer que son véhicule ne dépasse pas la limite autorisée. En cas de dépassement, le véhicule ne pourra pas / plus accéder à la piste et aucun remboursement de l'inscription ne pourra être effectué.

Article 5 : Accès au circuit

Seules les personnes inscrites et leurs accompagnants auront accès à la piste et au paddock le jour du roulage (16 ans minimum pour monter en passager ; les enfants de moins de 10 ans peuvent avoir accès aux paddocks sauf si contraire au règlement du circuit). Certains circuits autorisent l'entrée au public (accès des gradins), cependant, le public est prié de ne pas accéder au circuit ni aux paddocks sauf autorisation de l'organisateur. Les animaux sont interdits dans l'enceinte du circuit. Le droit d'accès à la piste peut être refusé à tout participant ayant un comportement inapproprié ou dangereux. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Les pilotes et accompagnants devront obligatoirement signer une décharge pour accéder aux paddocks et au circuit. Sur certains circuits, les participants (pilotes et accompagnants) devront présenter une pièce d'identité pour accéder au site le jour du trackday.

Article 6 : Services de sécurité

La piste doit être utilisée dans l'état ou elle se trouve et ce sans esprit de compétition, en vue du perfectionnement de la conduite automobile ou d'essais. La sécurité sur la piste est assurée par des commissaires de piste et/ou des caméras de surveillance selon les circuits. Un service de secours présent sur place assurera l'assistance médicale d'urgence en cas d'accident. En cas d'accident nécessitant l'intervention d'un véhicule de sécurité, ou bien de perturbation sur la piste (débris, présence d'huile moteur...), le roulage peut être suspendu, jusqu'à ce que la piste soit nettoyée et sécurisée. Tout frais externe (utilisation d'un extincteur, d'absorbant, remplacement d'un cône...) sera refacturé au pilote responsable. Il est interdit de fumer à proximité des véhicules.

Article 7 : Annulation

En cas d'annulation du fait de l'organisateur, un report sur une autre date ou un remboursement intégral des sommes versées sera proposé.

En cas d'annulation par le client :

Jusqu'à J-30, remboursement des sommes versées à hauteur de 50 % pour l'inscription et l'intégralité des options (moniteurs, hôtels, box...) ou report sur une autre opération organisée par l'organisateur.

Après J-30 : paiement des prestations réservées intégralement dû.

Article 8 : Décharge de responsabilité

Le contractant/signataire reconnaît avoir été informé des dangers de la conduite automobile sur circuit et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit automobile peut entraîner de graves conséquences jusqu'au décès. Il reconnaît par ailleurs avoir accepté les termes du règlement intérieur du circuit et de l'organisateur. Le contractant/signataire décharge l'organisateur, ainsi que les propriétaires et exploitants du circuit sur lequel se déroule la journée de roulage, de toute responsabilité en cas d'accident corporel et/ou matériel lors des différentes sessions de roulage auxquelles il participe, accidents provoqués envers lui-même ou envers des tiers.

Article 1: Participants

Trackdays are driving days without timing or competition between drivers, organised by TrackAttack Motorsport SARL and/or Trackforce Racing SL, "the Organizer" on different circuits. These days are open to anyone with a valid driving licence and who has attended the compulsory briefing (driver and co-driver). The briefing can be given by video.

It is necessary to be in good health and not to have to his knowledge any medical contraindication to the practice of motor sport, not to be under the effect of alcohol, narcotics or medical treatment likely to alter his faculties, to be in full possession of his physical and mental faculties, not to be the object of any permanent or temporary incapacity contradictory with the practice of driving on a circuit, to be fully aware of the risks linked to driving on a closed circuit. Drivers and co-drivers undertake to scrupulously respect the safety advice given during the briefing and to wear the safety belt or harness fitted to the vehicle at all times, as well as the mandatory equipment. Passengers in the back of the vehicle and passengers under the age of 16 are not permitted. Hearing protection is compulsory for children under 16 years of age.

Article 2: Vehicles and equipment of drivers/co-drivers

Open-wheeled vehicles are not allowed on any of our trackdays, except for specific sessions. With the exception of these vehicles, all other types of vehicles in good working condition, suitable for driving on the track and equipped with a towing ring are accepted (no unsecured objects in the vehicle). Vehicles whose integrity is compromised will be excluded from the circuit. In general, we reserve the right to refuse the registration of a car in order to avoid too large speed differences between the vehicles, as the race is organised without series (open pitlane). In this case, a postponement or a refund of the registration fee will be offered.

List of compulsory equipment (fireproof clothing is strongly recommended - synthetic clothing is not allowed)

- Production vehicles: helmet approved to at least CE standard (full face helmet with visor or hybrid strongly recommended), closed shoes, long clothes covering arms and legs (trousers for women).
- GT or Racing vehicles:
 - o Helmet approved in accordance with the prescriptions mentioned in the FIA technical booklet (full face helmet with visor or hybrid strongly recommended for GT and compulsory for Racing)
 - o RFT system (Hans or hybrid system)
 - o Fireproof suit approved in accordance with the requirements mentioned in the FIA technical booklet and non-flammable gloves
 - o Fire extinguisher present in the vehicle (for Racing vehicles)

Article 3: Insurance

The vehicle must be insured at least in civil liability for driving on the track (civil liability for all drivers if there are several drivers). Personal accident insurance is strongly recommended to cover your own bodily injury in the event of an accident.

Article 4: Noise standards

Some circuits impose a noise restriction, please check these standards before the day of riding. It is the driver's responsibility to ensure that the vehicle does not exceed the limit. If the limit is exceeded, the vehicle will not be allowed to access the track and no refund of the registration fee will be made.

Article 5: Access to the circuit

Only the registered persons and their guest will have access to the track and paddock on the day of the race (minimum age 16 to ride as a passenger; children under 10 years of age may have access to the paddocks unless otherwise stated in the circuit rules). Some circuits allow public access (bleacher access), however, the public is requested not to enter the circuit or the paddocks unless authorised by the Organizer. Animals are not allowed on the circuit. The right of access to the track may be refused to any participant behaving inappropriately or dangerously. In this case, no refund will be made. Drivers and guests must sign a waiver to access the paddocks and the circuit. On some circuits, participants (drivers and guests) will be required to show identification to gain access to the site on trackday.

Article 6: Security services

The track must be used as it is, without any spirit of competition, for perfecting driving skills or for testing. Safety on the track is ensured by track marshals and/or surveillance cameras depending on the circuit. An on-site emergency service will provide emergency medical assistance in the event of an accident. In the event of an accident requiring the intervention of a safety vehicle, or a disturbance on the track (debris, presence of engine oil, etc.), the race may be suspended until the track is cleaned and secured. Any external costs (use of a fire extinguisher, absorbent, replacement of a cone...) will be charged to the responsible driver. It is forbidden to smoke near the vehicles.

Article 7: Cancellation

In the event of cancellation by the Organizer, the customer will be offered an alternative date or a full refund.

In the event of cancellation by the customer:

Up to D-30, reimbursement of 50% of the registration fee and all options (instructors, hotels, boxes, etc.) or rescheduling to another event organized by the Organizer.

After D-30: full payment due for services booked.

Article 8: Release of responsibility

The contractor/signatory acknowledges that he has been informed of the dangers of driving on a racetrack, and failure to comply with the racetrack safety rules may lead to serious consequences, including death. He also acknowledges having accepted the terms of the circuit's internal regulations and of the Organizer. The contractor releases the organizer, as well as the owners and operators of the circuit on which the trackday takes place, from any responsibility in case of physical and/or material accident during the different trackday sessions in which he/she participates, accidents caused to himself/herself or to third parties.